

Chef de la section des Affaires Réservees (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire

Affectation : Service national du renseignement pénitentiaire / Bureau de l'investigation de et l'analyse

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 09/01/2026

Date de fin de publication : 28/01/2026

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction de l'administration pénitentiaire

Service national du renseignement pénitentiaire

35 rue de la Gare, 75019 PARIS (Site Olympe de Gouges)

Le chef de la SAR est susceptible de se déplacer en services déconcentrés et auprès des services partenaires dans le cadre de ses missions.

Description du poste

Vos activités principales

Composé d'une équipe pluridisciplinaire d'analystes, la section : Affaires réservées ; est chargée de conduire les investigations sur des dossiers sensibles en lien avec le cabinet du directeur de l'administration pénitentiaire, la sous-direction des ressources humaines et les services pénitentiaires déconcentrés ;

Outre les fonctions classiques de chef de section (management, animation de réunions, pilotage de l'activité, etc.), il est attendu du chef de section qu'il supervise et contrôle les investigations des analystes de la SAR, veille à la bonne capitalisation des informations dans la base documentaire du Service, et coordonne les demandes de soutien opérationnel adressées au Service.

Il apporte son concours aux échelons régionaux et son analyse aux autorités hiérarchiques dans son domaine de compétence.

Il peut enfin être amené à représenter le service auprès des services partenaires et à intervenir dans des actions de formation.

Le titulaire du poste devra faire preuve de qualités rédactionnelles éprouvées, d'un intérêt manifeste pour l'investigation et l'analyse, et d'un grand sens de la discréetion. Il devra par ailleurs bénéficier d'une excellente maîtrise des applicatifs fermés pénitentiaires.

Nombre d'agents à encadrer

A B C 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, l'agent non titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation, au niveau très secret, conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants le Code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 09 août 2021. L'obtention de cette habilitation revêt un caractère obligatoire.

Le maintien d'un agent au sein du service est conditionné statutairement par son habilitation au secret de la défense nationale.

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Les activités du service

Missions et organisation du SNRP :

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en lien avec les risques d'atteinte à la sécurité de l'administration pénitentiaire, aux intérêts de la société, sous des finalités légalement encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisées, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

Composition et effectifs du service

Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Votre hiérarchie

Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Vos interlocuteurs métiers

Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire	
Excellente connaissance du fonctionnement des établissements pénitentiaires et SPIP et de la réglementation pénitentiaire	Sens de l'analyse	
Expérience préalable dans le renseignement ou en investigation	Esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles	
	Capacité d'organisation, d'adaptation et d'autonomie	
	Maîtrise des applicatifs informatiques tableurs et traitement de texte	
Savoir-être		
Aptitude à travailler en transversalité et en équipe : avec les services centraux et déconcentrés de l'AP, les		



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



services partenaires extérieurs de sécurité (police, gendarmerie, douane etc.) et de renseignement et les autorités judiciaires		
Très bonnes qualités relationnelles		
Grande disponibilité		
Très forte discrétion professionnelle		

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : Une expérience de la détention est appréciée afin de mieux appréhender les enjeux du poste.

Offres de formation associées à votre prise de poste : Une offre de formation d'adaptation à l'emploi est proposée par le SNRP ainsi qu'un catalogue de formation continue tout au long de la carrière de l'agent.

Perspectives d'évolution professionnelle : Le SNRP encourage les mobilités internes fonctionnelles et/ou géographiques après deux ans au minimum sur un même poste.

Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

Organisation de travail : Soumis à la charte des temps de l'administration centrale. Astreintes opérationnelles.

Télétravail restreint eu égard aux missions.

Restauration : Oui

Accessibilité en transport / Parking : Oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p>Renseignements et candidature</p> <p>Lettre de motivation et CV à adresser à :</p> <p>Rh-ba.dap-snlp@justice.gouv.fr</p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)



Chef(fe) de la Mission de lutte contre la radicalisation violente (MLRV) (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Affectation : DAP/SM

Statut : DPIP

Date de publication : 09/01/2026

Date de fin de publication : 28/01/2026

Informations générales

Corps / Grade :	DPIP	
Domaine fonctionnel RIME :		
Emploi-référence RIME :		
Groupe IFSE :	1	NBI :
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	24 mois	

Localisation administrative et géographique

Direction de l'administration pénitentiaire / Millénaire 3

35, rue de la gare 75019 PARIS

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité de la cheffe du service des métiers, le (la) chef(fe) de mission est chargé(e) de :

- proposer et mettre en œuvre toute mesure ou action utile dans le cadre de la stratégie de lutte contre la radicalisation violente en milieu ouvert comme en milieu fermé ;
- définir et gérer les budgets consacrés à la lutte contre la radicalisation violente ;
- piloter et d'animer, en lien avec les coordonnateurs MLRV au sein des DISP, le réseau d'agents contribuant au développement et à la mise en œuvre de politique de la lutte contre la radicalisation violente (réseau constitué au niveau national de 850 agents au sein des DISP, SPIP et établissements) ;
- piloter les dispositifs spécifiques de lutte contre la radicalisation violente en milieu fermé et en milieu ouvert ;
- piloter l'élaboration des textes relatifs à la stratégie : conception, dialogue social, lien avec la DACG, conseil d'Etat, etc. ;
- veiller à la mise en œuvre des doctrines de détection, d'évaluation et de prise en charge des personnes sous main de justice poursuivies ou condamnées pour faits de terrorisme ou de droit commun radicalisées ;
- proposer, organiser et superviser les programmes dédiés de formation du personnel en matière de lutte contre la radicalisation violente ;
- piloter les marchés publics visant à améliorer les dispositifs de suivis des publics terroristes et radicalisés (recherches, délégation de service public...) ;
- assurer la représentation de la DAP dans les instances interministérielles relatives à la lutte contre la radicalisation, ainsi que dans les instances internationales.

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Ordinateur portable et téléphone portable.

Logiciels de gestion de la détention : GENESIS – DOT

Les activités du service

La Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (MLRV), placée sous l'autorité du chef de service des métiers définit et coordonne la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la radicalisation violente, en lien notamment avec les bureaux et départements des sous-directions de la sécurité, de l'insertion et de la probation et avec le service national du renseignement pénitentiaire. Elle définit les besoins nécessaires à la détection, l'évaluation et à la prise en charge individualisée des publics placés sous main de justice radicalisés.

Enfin, elle participe aux instances nationales et internationales relatives à ces sujets et assure une veille scientifique dans son domaine de compétence.

Composition et effectifs du service

La MLRV est constituée de trois pôles (évaluation des risques, prise en charge, faits religieux et interculturalité) et composée de 15 professionnels de catégorie A (magistrat, attaché, DPPIP, chef de service éducatif, anthropologue, islamologues, spécialistes de géopolitique et/ou de sciences sociales).

Votre hiérarchie

La cheffe de service des métiers

Vos interlocuteurs métiers

- La sous-direction sécurité pénitentiaire (SDSP) et la sous-direction insertion et probation (SDIP) au sein du service des métiers.
- Le service national du renseignement pénitentiaire.
- Le service de l'administration.

Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, la MLRV travaille également avec ses homologues des autres directions des ministères de la justice et de l'intérieur, notamment DACG (BULCO, BEPG), DPJJ (sous-direction des missions, CALPRA), SG-CIPDR, UCLAT, magistrats anti-terroristes (PNAT, JIAT et JAPAT).

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Connaissances approfondies de l'institution, des organisations en SPIP et en établissement	Capacités en matière de pilotage d'une mission nationale
Connaissances approfondies des dispositifs de lutte contre la radicalisation violente	
Connaissances approfondies du droit et de la réglementation pénitentiaire	Grande aptitude à la prise de décision et à la hiérarchisation de priorités
Connaissances approfondies en gestion RH et budgétaire	Maîtrise en matière de conduite de projets et d'élaboration de plans d'actions
Connaissances approfondies des politiques interministérielles	Grandes capacités managériales : aptitude à encadrer et à déléguer
Connaissances de la réglementation en matière de dépense publiques et de pilotage de marchés publics.	Aptitude à animer des réseaux et à promouvoir les travaux collaboratifs Aptitude au dialogue, à la communication et à la négociation
Savoir-être	
Sens des responsabilités et du service public	
Qualités relationnelles et sens du travail en équipe	
Sens de la discréetion professionnelle	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Expérience de la prise en charge des PPSMJ en milieu fermé et/ou en milieu ouvert

Expérience de mise en œuvre des politiques publiques

Participation aux instances interministérielles et représentation politique

Expérience en matière de dialogue social

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formations métiers régulièrement organisées

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail : cadre soumis à l'article 10

Restauration : restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : Gare Rosa Parks. Parking disponible.

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature Véronique SOUSSET, cheffe du service Métiers : veronique.sousset@justice.gouv.fr	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Adjoint au chef du cabinet du directeur de l'administration pénitentiaire

Direction : DAP

Date de publication : 09/01/2026

Affectation : Cabinet du directeur

Date de fin de publication :

28/01/2026

Statut : Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation

N° de poste : DIR-AC/SD-xx

Informations générales

Corps / Grade :	DPIP	
Domaine fonctionnel RMFP :		
Emploi-référence RMFP :		
Groupe IFSE :	2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Localisation administrative et géographique

Ministère de la Justice – Site du Millénaire 3
35 rue de la Gare 75019 – PARIS

Description du service

Présentation de la direction de l'administration pénitentiaire :

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Elle emploie 45 000 agents. Outre l'administration centrale, 188 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Présentation du cabinet de la direction de l'administration pénitentiaire :

Le cabinet du directeur de l'administration pénitentiaire compte un effectif de 21 personnes et comprend trois pôles d'expertise [relations internationales, correspondances parlementaires et relations avec les autorités administratives indépendantes, décorations] et un pôle administratif.

A l'intersection de la direction, du cabinet du ministre, du secrétariat général, des sous-directions et des services déconcentrés, il constitue un rouage essentiel de la direction. Il assure à la fois un rôle politique, technique et logistique.

Description du poste

Vos activités principales

L'adjoint au chef de cabinet, seconde le chef de cabinet qui est responsable de :

- gestion de l'agenda du directeur et du directeur adjoint ;
- organisation des déplacements ministériels au sein des structures pénitentiaires et des déplacements du directeur et de son adjoint ;
- en lien avec le secrétariat général, logistique de la direction ;
- encadrement des agents du cabinet ;
- coordination, en lien avec la direction, les sous-directeurs et les chefs de service, du fonctionnement administratif de la DAP.

Il assure par ailleurs toute autre mission qui lui est confiée.

L'adjoint au chef de cabinet est membre du comité de direction et assure, à ce titre, des permanences de direction.

Composition et effectifs du service :

Nombre d'agents à encadrer

A 2 B 3 C 7 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Votre hiérarchie

Le directeur de l'administration pénitentiaire et son adjoint ainsi que la direction de cabinet sont les responsables hiérarchiques directs du chef de cabinet et de son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

- *Le cabinet du ministre*
- *Les cabinets des autres directions du ministère*
- *Le comité de direction*
- *Les directions interrégionales et l'ENAP*
- *Les partenaires institutionnelles et associatifs de la DAP*
- *Les AAI*
- *Les autorités parlementaires*

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Compte tenu de leurs exigences et de leurs enjeux stratégiques, politiques et opérationnels, les fonctions d'adjoint au chef de cabinet ne peuvent pas se concevoir et s'exercer sans une relation de totale confiance avec la direction, avec les qualités de loyauté, de discrétion et de disponibilité qui s'y attachent.

Connaissances	Savoir-faire
Environnement et circuit administratif	Sens de l'organisation
Ministère de la justice et administration pénitentiaire	Bonne capacité d'adaptation
Enjeux pluridimensionnels de l'administration pénitentiaire	Capacité à coordonner des sujets transverses et inter Qualité rédactionnelles et esprit de synthèse

	Bonne expression orale
Savoir-être	
Réactivité	
Discretion professionnelle	
Esprit d'initiative et d'équipe	
Grande disponibilité	
Diplomatie	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : oui

Perspectives d'évolution professionnelle : oui

Informations complémentaires

Organisation de travail :

Restauration : sur site

Accessibilité en transport / Parking : oui ((en transport : arrêt de métro Corentin Cariou ou arrêt RER E Rosa Parks)

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Anne KEPPEL – directrice adjointe de cabinet Anne.keppel@justice.gouv.fr	
Valérie PRATS – directrice de cabinet Valerie.prats@justice.gouv.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://alodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (F/H) Adjoint(e) du directeur fonctionnel

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon

Date de publication : 09/01/2026

Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Loiret

Date de fin de publication :
28/01/2026

Statut : Agents de catégorie A

N° de poste : 2025-2046306

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loiret

Résidence administrative : Orléans

96 rue des Murlins

45000 Orléans

L'administration pénitentiaire (DAP), sous l'autorité du Garde des sceaux, Ministre de la Justice, participe à l'exécution des décisions pénales. Elle contribue à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique, dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la Justice.

Avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, et des partenaires associatifs, elle assure le service public pénitentiaire.

L'administration pénitentiaire emploie près de 45 000 agents. Outre l'administration centrale, 188 établissements pénitentiaires et 103 services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent ses services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales, dont la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon. (DISP)

La DISP de Dijon prend en charge, avec ses 3200 agents, plus de 4500 personnes détenues en milieu fermé (établissement pénitentiaire) et plus de 17 000 personnes en milieu ouvert (les services pénitentiaires d'insertion et de probation, SPIP).

La DISP administre 19 établissements pénitentiaires et 12 services pénitentiaires d'insertion et de probation, sur le ressort de deux régions administratives : Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire.

Description du poste

Vos activités principales

L'adjoint(e) du directeur fonctionnel :

- assure l'intérim du DFSPiP ou le seconde sur des dossiers délégués ;
- rend compte au DFSPiP de ses éléments de connaissance concernant le fonctionnement des services, du climat social, des actions et des projets en cours ;
- participe au Comité de Direction et d'Encadrement.
- participe à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques départementales du service de chacun des deux départements dans les domaines fonctionnels délégués par le DFSPiP et en lien avec les Chefs d'antenne ;

- aide à l'élaboration d'un projet de service départemental s'inscrivant dans les orientations nationales, régionales et celles complémentaires du DFSPIP ;
- participe à l'élaboration du rapport d'activité pour les parties concernant ses champs de compétences, propres ou déléguées.

Il assure ses missions en lien avec les chefs d'établissement du centre-pénitentiaire d'Orléans Saran et du centre de semi-liberté de Montargis les autorités judiciaires des juridictions d'Orléans et Montargis, les autorités administratives et les partenaires locaux.

Développement et suivi des relations avec les partenaires institutionnels :

- En assurant le relais du DFSPIP, ou l'accompagnant, auprès des autorités judiciaires, des services de l'Etat et des partenaires ;
- En proposant des outils d'évaluation pour les champs d'action qui sont les siens
- En contribuant à l'élaboration de protocoles avec les autorités mandantes ou partenariales dans les domaines qui lui sont délégués par le DFSPIP.

Nombre d'agents à encadrer

52 A 6 B 7 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Matériel bureautique et téléphone, logiciels spécifiques de l'administration pénitentiaires, possibilité de réserver un véhicule administratif.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- 1 Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ;
- 1 Attaché
- 2 DPIP de proximité
- 2 secrétaires administratives
- 7 adjoints administratifs
- 46 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 4 ASE
- 2 ASS

Votre hiérarchie : le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Maîtrise des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'administration pénitentiaire et à l'exécution des peines	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, du fonctionnement et de l'organisation de l'AP, du tissu associatif, partenarial et de son organisation, des partenaires institutionnels	Apprécier objectivement l'atteinte des résultats

Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open office, APPI, Genesis...), programmation et suivi budgétaire		Animer et encadrer les personnels	
Connaissance et maîtrise des logiciels et applications informatiques		Sens de l'initiative	
Savoir-être		Capacité à organiser et à prioriser	
Capacité à motiver		Capacité à structurer et concevoir	
Aptitude à l'écoute et au dialogue			
Sens pédagogique			

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Offres de formation associées à votre prise de poste : relatives au management

Perspectives d'évolution professionnelle : selon les perspectives possibles au sein de l'Administration pénitentiaire.

Informations complémentaires

Organisation de travail : 37h30 hebdomadaires. Astreintes planifiées sur un semestre

Restauration : à charge de l'agent – cuisine équipée dans les locaux et restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : bus ; tramway et parking gratuits

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		
M. François MONTESO Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	francois.monteso@justice.fr 02 38 79 12 60 – 06 16 81 91 12	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Mme Zora BENHAMOUDA Adjointe au Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	zora.benhamouda@justice.fr 02 38 79 12 56 – 06 15 97 44 49	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://alodiscrim.wethics.eu/app> (code :2020



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer

Date de publication : 09/01/2026

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Guyane

Date de fin de publication : 28/01/2026

Statut : Agents de catégorie A

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUSO8 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FR25SEC16)	
Groupe IFSE :	2	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la GUYANE

16 Bd de la République
97300 CAYENNE

Description du poste

Vos activités principales

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer : 43 personnes

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI NON

La/le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration Pénitentiaire et au décret n°66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

fonctionnaires des services pénitentiaires de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):

Les activités du service

Service à compétence territoriale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (Centré pénitentiaire) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : des personnes détenues condamnées, mises à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagement de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision judiciaire : contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquêtes...

Le SPIP assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : le SPIP de la GUYANE compte 43 personnes

Votre hiérarchie : Le DFSPiP, le directeur la DSPOM et son adjoint

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des Services Pénitentiaires et des politiques d'insertion

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Excellente connaissance des pratiques managériales	Capacité de communication
Intérêt prononcé pour les problématiques relevant des publics en grande difficulté	Très bonne maîtrise de l'outil numérique et informatique
Connaissance des politiques sociales, des institutions et du tissu associatif de la Guyane	Très bonne maîtrise des applicatifs métiers
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Capacité d'adaptation et de réactivité	Aptitude à assurer l'interface entre les différents
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit	Capacités à la gestion des situations de crise
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à développer une communication apaisée
	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
	Capacité à concevoir, structurer, à prioriser, rigueur

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p>Renseignements et candidature</p> <p>Madame Audrey FERNANDEZ Audrey.fernandez@justice.fr</p> <p>DFSPiP</p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://alodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Nouvelle Calédonie (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire

Affectation : Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer

Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Nouvelle Calédonie

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 09/01/2026

Date de fin de publication : 28/01/2026

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :		
Groupe IFSE :	DFSPIP 2	
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Localisation administrative et géographique

Direction des services pénitentiaires de l'Outre-Mer
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie
1 rue de la République – BP 164 - Immeuble OREGON
98845 Nouméa Cedex

Description du poste

Vos activités principales

Mission générale

Placé sous l'autorité du Directeur de la DSPOM, le DFSPIP est chargé sur son ressort de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire, de réinsertion, de suivi et de contrôle des Personnes placées Sous-Main de Justice.

Domaine d'activité de la fonction

- Élaboration de la politique d'insertion et de probation selon les orientations nationales et interrégionales en lien avec l'autorité judiciaire et les acteurs des politiques publiques territoriales
- Fonctions de représentant territorial du Service d'Insertion et de Probation auprès des partenaires institutionnels et associatifs : (Etablissements pénitentiaires, autorités administratives et judiciaires, services de l'état, collectivités locales et territoriales)
- Animation d'une équipe de cadres et de personnels d'insertion et de probation, coordination de leur action
- Définition conduite et évaluation du plan d'objectif prioritaire de la structure placée sous sa responsabilité
- Communication et valorisation des projets du service.

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Composition et effectifs du service

- 1 DFSPIP
- 1 adjointe au DFSPIP
- 4 DPIP (2 chefs d'antenne et 2 DPIP chargés des MF et MO de Nouméa)
- 2 SA chargé du budget et chargé des RH
- 1 psychologue en SPIP
- 1 assistante de service social en SPIP
- 6 surveillants DDSE
- 6 adjoints administratifs
- 35 CPIP
- 2 coordinateurs des activités.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Véhicule de direction au siège

Les activités du service

3325 personnes suivies (y compris Wallis et Futuna) : 2623 personnes en MO, 722 personnes en MF.

Le SPIP de la Nouvelle Calédonie est composé de deux antennes mixtes :

- Nouméa (qui intègre Wallis et Futuna)
- Koné

Il est saisi par le Tribunal de Première Instance (TPI) de Nouméa et les sections détachées de Koné, des îles Loyautés et de Wallis et Futuna

Vos interlocuteurs métiers

- Direction des services pénitentiaires d'Outre-Mer
- Établissements pénitentiaires
- Autorités administratives et judiciaires
- Partenaires institutionnels (services de l'État, collectivités locales et territoriales)
- Partenaires associatifs

Votre profil**Vos principales compétences à mettre en œuvre**

Connaissances	Savoir-faire	
JURIDIQUE : Maîtrise des textes juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'administration pénitentiaire et à l'exécution des peines.	CONDUITE DE PROJET : sens de l'initiative, capacité à organiser et à prioriser, capacité à structurer et concevoir, sens pédagogique, rigueur et loyauté.	
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, du fonctionnement et de l'organisation de l'AP, du tissu associatif, partenarial et de son organisation, des partenaires institutionnels.	MANAGEMENT : Mettre en œuvre les techniques et outils de management, apprécier objectivement l'atteinte des résultats, animer et encadrer les personnels.	

ADMINISTRATION : Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, APPI, Genesis...), programmation et suivi budgétaire.			
Savoir-être			
CAPACITÉ RELATIONNELLE : Aptitude à l'écoute et au dialogue, capacité à motiver, aptitude à assurer l'interface entre les différents intervenants.			

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formation d'adaptation à l'emploi

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la Charte des Temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p>Renseignements et candidature</p> <p>Candidature :</p> <p>M. Vincent DUPEYRE Vincent.dupeyre@justice.fr</p> <p>Directeur interrégional</p> <p>M. Antoine CUENOT Antoine.cuenot@justice.fr</p> <p>Directeur interrégional adjoint</p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecute.fr/>



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Chef d'antenne – DPIP (Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service / Département / Bureau : DISP de Paris / Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (SPIP 78) – Résidence administrative : Versailles

Statut : Agent de catégorie A

Date de publication : 09/01/2026

Date de fin de publication : 28/01/2026

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :		
Groupe IFSE :	3 SG 1	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Localisation administrative et géographique : Antenne mixte de Versailles située au 52 avenue de Saint-Cloud

Description du poste

Le chef d'antenne de Versailles est placé sous l'autorité de la directrice du SPIP des Yvelines.

L'encadrement de l'antenne est composé de 3 DPIP (dont le chef d'antenne) qui se partage les différents secteurs géographiques ainsi que la maison d'arrêt de Versailles.

Sous cette autorité, il est responsable de l'organisation et du fonctionnement de l'antenne. Il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de prévention de la récidive et d'insertion des personnes placées sous-main de justice. Il exerce des fonctions d'encadrement, de direction, de conception, d'expertise, de contrôle du service et d'évaluation des politiques publiques en matière d'insertion et de probation. Il est chargé de coordonner et de piloter le travail de son équipe, de veiller à la cohésion du travail des personnels placés sous son autorité, de la bonne exécution des décisions, ainsi que de l'évaluation des actions conduites envers les personnes placées sous-main de justice.

Vos activités principales

- Pour l'antenne :
 - ✓ veiller à la déclinaison sur l'antenne des orientations du service et des décisions prises par le DFSPiP ou son adjoint (notes de service,...);
 - ✓ organiser et assurer le fonctionnement de l'antenne mixte ;
 - ✓ coordonner les activités au sein de l'antenne et en étant en appui des référents de chaque discipline ;
 - ✓ encadrer, animer et assurer le suivi de l'équipe des directeurs de l'antenne : répartir la charge de travail, assurer le conseil technique auprès des directeurs, veiller à la qualité ainsi qu'à la régularité des écrits professionnels des agents de l'antenne et à leur charge de travail ;
 - ✓ préparer et animer les différentes réunions sur son service ;
 - ✓ superviser la formation des stagiaires.
- Pour le SPIP :
 - ✓ assurer le relai du DFSPiP et de son adjoint, auprès des autorités judiciaires, des services de l'État et des partenaires ;
 - ✓ travailler en collaboration avec le chef d'établissement de la maison d'arrêt de Versailles ;
 - ✓ être un interlocuteur privilégié avec la PJJ, compte-tenu de l'existence d'un partenariat ;



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- ✓ contribuer, sur validation du DFSPIP ou de son adjoint, à l'élaboration de protocoles avec les autorités judiciaires ou autres, sur la circonscription de l'antenne ;
- ✓ participer aux réflexions de l'équipe de direction relatives à l'organisation et au fonctionnement du service (objectifs de service, élaboration des procédures, proposition d'outils d'évaluation,...) ;



- ✓ conduire et piloter les projets transversaux pour lesquels l'agent a reçu délégation et développer des partenariats sur tout le département ;
- ✓ développer et suivre les politiques partenariales ;
- ✓ contribuer à l'évaluation de l'activité du service ;
- ✓ assurer des permanences cadres selon un planning prédefini.

➤ **Ressources humaines :**

- animer et encadrer les équipes dédiées ;
- assurer un soutien technique et une transmission des savoir-faire et savoir-être professionnels aux agents ;
- veiller à la qualité des conditions de travail des personnels ;
- valoriser les compétences des agents ;
- contribuer à la détermination des objectifs annuels individuels des agents en donnant son appréciation pour leur évaluation.

➤ **Relations institutionnelles et partenariales :**

- participer à l'élaboration des conventions partenariales dans le cadre de la mise en œuvre d'actions ;
- suivre les actions menées et participer à leur évaluation ;
- rencontrer régulièrement les partenaires externes et internes ;
- rechercher de nouveaux partenariats en lien avec les besoins identifiés ;
- veiller à l'accès aux droits, à l'enseignement et/ou à la formation professionnelle en faisant le lien avec les partenaires adaptés.

Nombre d'agents à encadrer

A 52 B 7 C 7 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n°66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Pour l'exercice de ses missions, un ordinateur portable professionnel est mis à la disposition de l'agent, un véhicule de service peut être utilisé pour les déplacements professionnels.

Les activités du service

Rattaché à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris (DISP de paris), le service pénitentiaires d'insertion et de probation des Yvelines (SPIP 78) participe à l'exécution des décisions pénales et contribue à la prévention de la récidive ainsi qu'à la sécurité publique sur son territoire d'intervention.

Le SPIP a pour mission principale la prévention de la récidive. A cette fin, ses attributions se déclinent autour de trois axes :

- l'évaluation, le suivi et le contrôle des personnes
- l'aide à la décision judiciaire dans un souci d'individualisation
- l'insertion des personnes placées sous-main de justice

Le SPIP des Yvelines intervient au sein des établissements pénitentiaires présents sur le département auprès des personnes détenues, et en milieu ouvert auprès des personnes soumises à une mesure restrictive de liberté.

Composition et effectifs du service

Le SPIP des Yvelines est constitué

- d'un siège localisé à Versailles (2 rue du Vautrait)
- et de deux antennes :
 - Versailles - Bois d'Arcy, composée des personnels intervenant au sein du centre pénitentiaire de Bois d'Arcy et les personnels affectés sur Versailles, en milieu ouvert et à la maison d'arrêt de Versailles (quartier femmes et quartiers de semi-liberté hommes et femmes) ;
 - Poissy dédiée à la prise en charge des personnes détenues au sein de la maison centrale de Poissy.

La centaine d'agents du service (personnels de direction, d'insertion et de probation, administratifs, de surveillance...), est répartie sur trois résidences administratives : Bois d'Arcy, Poissy et Versailles.

L'antenne de Versailles se compose de :

- personnels de direction ;
- personnels d'insertion et de probation ;
- personnels administratifs ;
- personnels de surveillance ;
- personnels techniques ;
- psychologues et éducateurs.

Votre hiérarchie

Le DPIP, qui est intégré dans l'équipe d'encadrement du SPIP au plan départemental, est rattaché à la directrice du SPIP des Yvelines et à son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

La directrice du SPIP des Yvelines et son adjointe.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
maîtrise des textes juridiques	aisance dans l'expression écrite et orale
connaissance des politiques sociales	capacité d'élaboration, de conduite de projet, de suivi des résultats
connaissance des institutions	
connaissance du tissu partenarial	animation d'équipe
Maîtrise des logiciels et applicatifs professionnels	
Savoir-être	
capacité d'adaptation et de disponibilité	
aptitudes relationnelles	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Offres de formation associées à votre prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail : charte des temps des personnels du SPIP des Yvelines

Restauration : restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : gare de Versailles Chantiers / gare de Versailles rive gauche

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Alexandrine BORGEAUD Directrice du SPIP des Yvelines	alexandrine.borgeaud@justice.fr 01 73 95 37 01	
Blandine GROS-BONNIVARD Directrice Adjointe du SPIP des Yvelines	blandine.gros-bonnivard@justice.fr 01 73 95 37 02	

Chef(fe) d'antenne

Direction : Administration pénitentiaire

Affectation : Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Seine-Saint-Denis, milieu ouvert

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 09/01/2026

Date de fin de publication :
28/01/2026

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	Directeur d'éducation et d'insertion	
Groupe IFSE :	3 SG 1	
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>	PV	
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans	

Localisation administrative et géographique

SPIP 93
28 boulevard Ornano
93200 SAINT-DENIS

Description du poste

Vos activités principales

Encadrer et manager l'équipe des directeurs de proximité en veillant à l'harmonisation des pratiques et l'application de la politique de service

Encadrer et contrôler l'activité du pôle secrétariat / volet métier et mission / Manager la Responsable du pôle

Suppléer l'encadrement, assurer l'animation et le suivi d'un secteur en cas de poste de directeur de proximité vacant.

Contribuer à la mise en œuvre des principes du Référentiel des Pratiques Opérationnelles 01 (méthodes et outils, suivi des CPI, des modalités de prise en charge visant à privilégier une PEC mixte)

Participer aux réflexions de l'équipe de direction relatives à l'organisation et au fonctionnement du service (objectifs du service, élaboration des procédures)

Conduire et piloter des projets transversaux pour lesquels l'agent a reçu délégation.

Superviser avec attention l'activité de la directrice référente AVC-VIF

Dispositif TGD : recueillir les rapports des CPIP et représenter le cas échéant le SPIP 93 lors des copilots TGD

Dispositif BAR : connaître la procédure et accompagner les agents dans l'application des consignes interrégionales et nationales, veiller à ce qu'un tableau de pilotage soit tenu et actualisé régulièrement

Développer et suivre les politiques partenariales et plus particulièrement les dispositifs Politique de la ville des 4 secteurs

Initier et développer des démarches innovantes

Contribuer à l'évaluation de l'activité du service (statistiques des mesures suivies sur son secteur, complétude et actualisation d'un tableau de bord trimestriel de suivi des effectifs sensibles, suivi et réactualisation DISI MO, profils médiatiques, participation au rapport d'activité annuel, remontée des données hebdomadaires pour la Note d'ambiance, etc.)

Assurer les astreintes de direction selon un planning pré défini et porté par la direction

Elaborer et vérifier le planning des permanences des directeurs

Remplacer le directeur fonctionnel, son adjoint en cas d'absence

RESSOURCES HUMAINES

Animer et encadrer l'équipe des directeurs milieu ouvert

Conseiller et soutenir les personnels

Assurer les notations des agents placés sous sa responsabilité

Emettre un avis sur les demandes de formation des agents

RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Direction interrégionale

Etablissement pénitentiaire du ressort, en l'occurrence le centre de semi-liberté de Gagny et le QSL de Noisy-le-Grand

Autorités administratives et judiciaires du ressort

Partenaires institutionnels (services de l'Etat, collectivités locales et territoriales)

Partenaires associatifs

Nombre d'agents à encadrer

A 6 B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Matériel : pc portable et téléphone portable professionnel

Logiciel : APPI/infocentre, GENESIS, Harmonie, Estève, Origine

Les activités du service

Le SPIP œuvre à la prévention de la récidive en assurant une prise en charge adaptée aux besoins criminogènes des personnes placées sous-main de justice, qu'elles soient incarcérées ou suivies en milieu ouvert dans le cadre d'une mesure restrictive de liberté.

Composition et effectifs du service

Le SPIP 93 est composé d'une équipe de direction de 10 agents (1 directeur fonctionnel et son adjoint, 1 attachée, 8 DPPIP et 1 CSIP), 2 psychologues, 110 CPIP, 3 SA, 14 adjoints administratifs, 12 personnels de surveillance.

Par ailleurs, 1 coordinatrice culturelle est mis à disposition du service par la Fédération Léo Lagrange.

Votre hiérarchie

Le Chef Alip de Saint-Denis est placé sous la responsabilité du DFSPiP de la Seine-Saint-Denis.

Vos interlocuteurs métiers

Etablissements pénitentiaires

Autorités administratives et judiciaires

Partenaires institutionnels (services de l'Etat, collectivités territoriales)

Partenaires associatifs



Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
<u>Juridique</u> : Maitrise des textes juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'administration pénitentiaire et à l'exécution des peines	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Conduite de projet</u> : sens de l'initiative, capacité à s'organiser et à prioriser, capacité à structurer et à concevoir, sens pédagogique, rigueur Capacités de rédaction et de synthèse, Capacités d'expression en public et de conviction
<u>Criminologique</u> : Bonne connaissance des orientations de la DAP, REP et REP, RPO1, des données probantes de la recherche en matière de pratiques correctionnelles efficaces. Connaissances en matière de criminologie clinique. Pratique des PPR AVC/AICS, des programmes Parcours, Respire, ADERES. Connaissance des domaines de la sociologie criminelle, de la pénologie, de la criminologie générale	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, APPI, GENESIS, INFOCENTRE, etc.) ; <p><u>Management</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les techniques et outils de management favorisant la conduite de changement, Apprécier objectivement l'atteinte des résultats, Encadrer, animer, dynamiser, valoriser et sécuriser les personnels placés sous son autorité Qualité d'écoute et sens de la diplomatie Capacité à prendre des décisions et à trouver des solutions Capacité à hiérarchiser les objectifs opérationnels
<u>Environnement professionnel</u> : Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, du fonctionnement et de l'organisation de l'administration pénitentiaire, Bonne connaissance du tissu institutionnel et associatif ainsi que de son rôle dans les politiques publiques	
<u>Social</u> : Bonne connaissance des politiques publiques concourant à la cohésion sociale et à la mise en œuvre des dispositifs d'insertion	Sens de l'initiative Organiser, prioriser, structurer et concevoir
Savoir-être Aptitude à l'écoute, au dialogue ,	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à motiver - Capacité à tenir loyalement les positions du service, - Capacité à prendre du recul
Sens pédagogique, rigueur et ordre Aptitude à assurer l'interface entre les différents intervenants internes et externes	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Offres de formation associées à votre prise de poste

Le titulaire du poste pourra bénéficier, lors de sa prise de fonction, d'un accompagnement à l'utilisation des outils spécifiques.

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail : Horaire variable

Restauration : RIE proche du site

Accessibilité en transport / Parking : RER D et B, Métro 13 et 14, BUS 255 et 139. Parking

Vos contacts pour déposer une candidature

Renseignements et candidature

M Hervé MONNET, DFSPIP [01 85 58 49 50](tel:0185584950) herve.monnet@justice.fr

M Xavier FRANDON, adjoint au directeur du SPIP 93
01 85 58 49 51 xavier.frandon@justice.fr

La procédure de votre recrutement

Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité OUI NON

Vous voulez en savoir plus ? <http://justiv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur·rice Fonctionnel·le des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Grand Ouest

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Mayenne

Date de publication : 09/01/2026

Statut : Agents de catégorie A

Date de fin de publication : 28/01/2026

N° de poste : XXXX - XXXX

Informations générales

Corps / Grade :	Emploi de Direction du Ministère de la Justice	
Domaine fonctionnel RMFP :	MINJU	
Emploi-référence RMFP :	FPJUS023	
Groupe IFSE :	DFSPIP2	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Mayenne

Résidence Administrative de Laval

24, rue Robert Vauxion

53000 Laval

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Fonctionnel est principalement chargé de la direction, de l'organisation et du fonctionnement du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation dans le département de la Mayenne. Il exerce l'autorité hiérarchique sur l'ensemble des fonctionnaires et agents publics affectés sur le ressort. Il met en œuvre la politique du service définie par la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires du Grand Ouest.

Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des Personnes Placées Sous-Main de Justice.

Nombre d'agents à encadrer

A 47 B 13 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Cet emploi est régi par le décret n° 2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du Ministère de la Justice et par les dispositions des titres Ier et III du décret du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État, sous réserve des dispositions du décret du 30 novembre 2023. L'emploi de directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation est un emploi de groupe IV conformément à l'article 5 de l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondants aux emplois de direction du Ministère de la Justice.

Conditions d'éligibilité : article 15 du décret 2023-1122 du 30 novembre 2023 « Outre les personnes remplissant les conditions énumérées à l'article 4 du décret du 31 décembre 2019 susvisé, peuvent être nommés dans l'un des emplois du groupe IV les fonctionnaires appartenant à un corps ou à un cadre d'emplois classé dans la catégorie A dont l'indice brut terminal est au moins égal à l'indice brut 995 et justifiant au moins de dix ans d'ancienneté dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A dont trois ans de services effectifs dans un grade d'avancement de ces corps ou cadres d'emplois. Peuvent également être nommés dans l'un des emplois du groupe IV les officiers détenant une ancienneté d'au moins trois ans dans le grade de commandant ou assimilé. » Le ou la titulaire de cet emploi sera nommé pour une durée de quatre ans, renouvelable dans la limite de six ans.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : sans objet.

Les activités du service

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Mettre en œuvre la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département ;
- Organiser et encadrer le service ;
- Procéder à l'évaluation individuelle des agents sous son autorité directe (encadrement, services du siège et le pôle PSE) ainsi qu'à la notation de tous les agents.

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation est un service à compétence départementale. Il intervient à la fois en Milieu Ouvert et en Milieu Fermé, auprès des personnes détenues (prévenues ou condamnées) et sur saisine des autorités judiciaires pour les mesures alternatives aux poursuites, prés sentenciel ou post sentencielles.

Composition et effectifs du service :

- L'Adjoint à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 14 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 1 Secrétaire Administrative
- 3 Adjoints Administratifs
- 2 Agents de surveillance électronique
- 1 Assistante de Service Social
- 1 Référent territorial TIG (sous autorité hiérarchique de la DISP)

Votre hiérarchie : Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand Ouest.

Vos interlocuteurs métiers : Tous les acteurs de la vie pénitentiaire de la structure et des politiques d'insertion, la Direction Interrégionale du Grand Ouest.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver
Savoir-être	Capacité de communication
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Gestion, organisation et analyse
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Capacité à s'adapter	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi, et celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : sans objet

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible aux agents

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature Monsieur JULY Luc, Directeur Interrégional Adjoint des Services Pénitentiaires Grand Ouest Monsieur VION Pascal, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand Ouest	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Candidatures (lettre de motivation, CV, 5 dernières évaluations et un état des services pour les candidats extérieurs au ministère) à transmettre dans un délai de 30 jours à compter de cette publication : - au secrétariat général : esd.srhsg-sg@justice.gouv.fr - à la DAP : edmj.rh5-rh-sa-dap@justice.gouv.fr

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint au Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Toulouse – Service Pénitentiaire
d'Insertion et de Probation des Hautes-Pyrénées

Date de publication : 09/01/2026

Statut : Catégorie A

Date de fin de publication : 28/01/2026

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	Adjoint au Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Groupe IFSE :	2	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	2 ans minimum	

Localisation administrative et géographique

Placé sous l'autorité du DFSPIP, l'adjoint décline la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale et le code pénitentiaire, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice.

Il est amené à assurer l'intérim du DFSPIP et un certain nombre de missions par délégation. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'Adjoint au DFSPIP assure, en outre, les fonctions de chef de l'antenne de Lannemezan.

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hautes-Pyrénées est situé 12 rue des Gargousses (Quartier de l'Arsenal) à TARBES (65000). Le service se compose d'un siège, d'une antenne mixte, tous deux situés à Tarbes et d'une antenne milieu fermé, sise au Centre Pénitentiaire de Lannemezan.

Description du poste

Vos activités principales

Ce poste n'est pas ouvert aux contractuels

Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département :

- Participer à l'analyse des besoins des personnes placées sous-main de justice
- Participer à la finalisation des priorités annuelles d'action en concertation avec les personnels
- Elaborer les méthodes d'intervention auprès des PPSMJ en fonction du type de structure (MO/MF)
- Participer à la définition, au pilotage et à l'évaluation du plan d'objectifs prioritaires de la structure
- Initier et développer des démarches innovantes



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Participer à la mise en œuvre de la politique partenariale :

- Inventorier les ressources partenariales et les informer sur les politiques d'insertion de l'AP
- Contribuer à l'élaboration du plan départemental des conventions partenariales
- Participer à l'instruction des demandes de financement de projets et les transmettre pour validation à la hiérarchie
- Suivre, contrôler et évaluer les budgets alloués aux partenaires par l'AP

Organiser et encadrer le service

- Participer à l'élaboration du projet de service annuel et le réactualiser
- Participer à la mise en œuvre des indicateurs de contrôle de l'activité et participer à la rédaction du rapport d'activité annuel
- Participer à la politique générale du service
- Participer à l'évaluation des besoins en personnels
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de formation de la structure
- Organiser et animer des réunions
- Participer à la mise en œuvre des orientations en matière d'hygiène et de sécurité
- Organiser la communication interne

Procéder à l'évaluation individuelle

- Assurer l'évaluation et proposer la notation des personnels placés sous son autorité
- Identifier et définir les besoins en formation

Gérer les relations institutionnelles et partenariales avec notamment :

- La Direction Interrégionale
- Les établissements pénitentiaires
- Les autorités administratives et judiciaires
- Les partenaires institutionnels (services de l'État, collectivités locales et territoriales)
- Partenaires associatifs

L'adjoint au Directeur Fonctionnel du service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hautes – Pyrénées est notamment l'interlocuteur privilégié des autorités judiciaires, préfectorales et des partenaires pour tous les échanges relatifs à la radicalisation et au renseignement pénitentiaire, et plus globalement, sur ses champs d'intervention et thématiques de référence.

ATTENTION : le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires de services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n°66-874 du 21 novembre 1966 modifié relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Nombre d'agents à encadrer

15 A 3 B 3 C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Véhicule de service et matériel informatique.

Les activités du service

Au-delà de la prise en charge individuelle, le service met en œuvre des actions collectives, à destination des auteurs de violences conjugales, des personnes suivies au titre de la prévention de la radicalisation violente, des personnes condamnées à des TIG.

Le service est également engagé dans des actions de justice restaurative.

Composition et effectifs du service

Le service se compose d'un siège, d'une antenne mixte, tous deux situés à Tarbes et d'une antenne milieu fermé, sise au Centre Pénitentiaire de Lannemezan.

Le service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hautes – Pyrénées (SPIP 65) compte, à ce jour, 1 DFSPIP, 1 Adjoint au DFSPIP (poste vacant dans les prochaines semaines), 1 DPIP responsable de l'antenne de Tarbes (absent du service jusqu'au 30 septembre 2025), 15 CPIP dont 1 CPIP placé (sur les 16 CPIP prévus dans l'effectif de référence), 4 PA, 1 SA, 1 ASE (prise de poste du deuxième ASE au 1er juillet 2025), 1 RT TIG, 1 BS, 1 coordonnateur culturel. Les postes de psychologue en SPIP et d'ASS sont vacants.

Votre hiérarchie

Le DFSPIP est le supérieur hiérarchique direct.

Vos interlocuteurs métiers

DFSPIP, DPIP et plus globalement les services de la DISP de Toulouse.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Sens de l'initiative
Des textes et du cadre légal	Qualités relationnelles
Des politiques publiques	Savoir-faire
Du fonctionnement et de l'organisation des SPIP	Capacité à organiser et à prioriser
Du fonctionnement et de l'organisation de l'AP	Capacité à structurer et à concevoir
Des partenaires institutionnels et associatifs	Capacité à mobiliser
Savoir-être	Aptitude à la conduite de projet
Pédagogie	Aptitude à la négociation
Aptitude à l'écoute et au dialogue	Aptitude au management

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Exercice du métier, lors de précédentes fonctions, en milieu ouvert et en milieu fermé.

Offres de formation associées à votre prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle

Evolution vers un poste de DFSPIP

Informations complémentaires

Organisation de travail : Possibilité de télétravail

Restauration : Restaurant administratif à Tarbes à proximité du service et mess au Centre pénitentiaire de LANNEMEZAN

Accessibilité en transport / Parking : Parking à proximité du service à Tarbes et au Centre pénitentiaire de LANNEMEZAN

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature Madame Joan SYLVANIELO, DFSPIP 06 11 95 30 34 Joan.sylvanielo@justice.fr	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON CV et lettre de motivation obligatoire